

Type de structure : Club sportif  
 Objet social de l'association : Pratique du cyclotourisme  
 Nombre de licenciés ou d'adhérents : 105  
 Intitulé de l'action : Tandem malvoyants  
 Thématique dominante : Sport et intégration sociale des personnes handicapées  
 Public(s) visé(s) par l'action : Les bénéficiaires de notre action sont donc les malvoyants (ou non voyants) du club tandem handisport d'Angers au nombre de 16.  
 Date de lancement : 06/2007  
 Sport(s) utilisé(s) : Cyclotourisme

Territoire de l'action

Région : Pays de la Loire  
 Département : Maine-et-Loire  
 Ville : ANGERS  
 Echelle de l'action : intercommunale  
 Classement du territoire : Aucun  
 Dispositif(s) spécifique(s) : Aucun  
 Affiliation(s), agrément(s) :  
 ♦  
 ♦ FFCT

Encadrement

Structure porteuse de l'action : ♦ esa cyclo Brissac  
 Intervenants extérieurs : ♦ section tandem handisport Angers

Nombre de salariés dans la structure (impliqués dans l'action) : ♦ 0  
 Nombre de bénévoles dans la structure (impliqués dans l'action) : ♦ 8

Résumé de l'action

Dans le cadre d'un partenariat du club cyclotouriste de Brissac Quincé et du club handisport (tandem malvoyants) d'Angers, 8 licenciés du club de Brissac Quincé se sont portés volontaires pour être pilotes de tandems.

Toutes les deux semaines, 2 pilotes se rendent au vélodrome d'Angers, lieu de rendez-vous, pour une sortie d'environ 60 kms. Ce sont donc 16 malvoyants qui bénéficient de l'aide de ces pilotes bénévoles pour assouvir leur passion qu'est la pratique du vélo.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

## Description de l'action

### Le diagnostic initial

Suite à une discussion entre un licencié du club de Brissac Quincé avec un membre de la section judo handisport de Brissac Quincé, l'idée d'un partenariat a fait son chemin.

Au cours d'une assemblée générale du club, ce licencié a présenté son idée. Il s'est avéré qu'un des membres était pilote tandem depuis deux ans et nous a encouragé dans cette voie et organisé une rencontre avec la section tandem handisports d'Angers.

Cette section tandem avait des soucis récurrents pour trouver des pilotes guides et ses adhérents ne pouvaient donc pas pratiquer autant qu'ils le souhaitent leur sport favori. De 4 bénévoles au départ, nous sommes passés à 8 en 2009. Ce sont donc environ 44 interventions au cours d'une année civile.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

### Les destinataires

. Type de public (hommes/femmes) : Les deux

. Catégorie d'âge : Toutes les catégories à la fois

. Nombre total : 16

Les bénéficiaires de notre action sont donc les malvoyants (ou non voyants) du club tandem handisport d'Angers au nombre de 16.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

### Les objectifs

● *Objectifs qualitatifs :*

Permettre à des personnes handicapées de pratiquer leur passion dans des conditions de sécurité, de convivialité satisfaisantes.

Travail de la gestion de l'équilibre, du rythme, de l'effort, de l'alimentation et de l'hydratation.

● *Objectifs quantitatifs :*

Notre partenariat permet de répondre en partie à une forte demande d'accompagnement des personnes malvoyantes dans le cadre du cyclotourisme.

L'augmentation du nombre de guides permet à plus de personnes handicapées de pratiquer le vélo de façon plus régulière.

● *Rôle et place du sport dans l'action :*

Permettre l'intégration des personnes malvoyantes auprès des clubs cyclotouristes pour effacer les frontières, avec pour objectif que les malvoyants intègrent les sorties du club.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

### **Partenaires**

Le club cyclotouriste de Brissac Quincé et le club handisport d'Angers.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

### **Le déroulement de l'action**

Toutes les 2 semaines, deux pilotes de notre club se rendent sur Angers pour prendre en charge les participants avec les tandems de la section handisport pour une sortie dominicale.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

### **Les résultats de l'action et les modalités d'évaluation**

. Création d'emplois : non

Le nombre de licenciés malvoyants au sein de leur section handisport a doublé ainsi que le nombre de pilotes au sein de notre club.

Complément d'information et avis de l'instructeur :

### **Les perspectives et besoins**

Intégrer ces personnes malvoyantes au sein de nos sorties club et permettre une plus grande mixité entre valides et malvoyants afin de modifier les appréhensions liées au handicap visuel.

Nos besoins : un tandem sur place éviterait les difficultés liées au transport de leur propre matériel. (coût d'un tandem environ 3000€).

Complément d'information et avis de l'instructeur :

◆ Le budget de la structure (budget prévisionnel) : 1500 €

◆ Le budget de l'action (budget prévisionnel) : 6000 €

Charges	Montant	Produits	Montant
<b>Achats</b>			
Matériel, équipements :	6000	<b>Fonds propres :</b>	0
Prestations de services :	0		
Autres achats :	0		
<b>Services extérieurs</b>		<b>Etat et services déconcentrés</b>	
Locations :	0	DRJS :	0
Entretien :	0	DDJS :	0
Assurances :	0		
<b>Déplacements :</b>	0	<b>Institutions publiques ou parapubliques (précisez) :</b>	
			0
<b>Charges de personnel :</b> (Salaires et charges sociales)	0		
		<b>Collectivités territoriales et locales</b>	
<b>Frais généraux :</b> (courrier, téléphone, etc.)	0	Conseil Régional :	0
		Conseil Général :	0
		EPCI (précisez) :	0
		Ville :	0
<b>Communication :</b> (tracts, affiches, plaquettes, etc.)	0	<b>Mouvement sportif (ligue, comité, CROS, etc.)</b>	
			0
<b>Autres (précisez) :</b>	0	<b>Partenaires privés (précisez)</b>	
			0
		<b>Autres produits (précisez)</b>	
		Contribution des participants :	0
		Prestations de services :	0
<b>Coût total de l'action</b>	<b>6000</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>0</b>
<b>Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>Contributions volontaires en nature</b>	
Aide en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
<b>TOTAL</b>	<b>6000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Complément d'information et avis de l'instructeur :

**1/ Avis de l'APELS ou de son partenaire ors de l'instruction du dossier**

Commentaires généraux :

Points forts :

Points faibles :

Recommandations :

Avis de l'instructeur :

Très favorable

Favorable

Défavorable

**2/ Avis complémentaires (DRDJS, Fédération...)**

Commentaires généraux :

Points forts :

Points faibles :

Recommandations :

Avis de l'instructeur :

Très favorable

Favorable

Défavorable



**1/ Avis du Pré-jury régional (Avril à juin 2010)**

Commentaires généraux :
Recommandations :
<u>Avis du pré-jury :</u>
<input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable

**2/ Avis du Jury Régional (Mai à septembre 2010)**

Commentaires généraux :
Recommandations :
<u>Avis du jury régional :</u>
<input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable

**3/ Avis du Jury National (Novembre 2010)**

Commentaires généraux :
Recommandations :
<u>Avis du jury national :</u>
<input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable